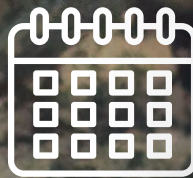




JOUR DE LA TERRE

Le Jour de la Terre est célébré tous les ans, le 22 avril. Cette année, sous le thème « Le jour de la Terre, c'est le jour J », l'organisation responsable met de l'avant la mobilité durable. C'est pourquoi la Ville de Sainte-Julie encourage tous les Julievillois à embarquer dans le mouvement et opter pour le transport en commun, le vélo ou la marche pour se déplacer d'un point à l'autre pendant tout le mois d'avril. Et tant qu'à y être, pourquoi ne pas continuer cette bonne habitude pour le reste de l'année ?



22 AVRIL

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

43 %  
DES ÉMISSIONS DE GES
SONT GÉNÉRÉES PAR LE SECTEUR DES TRANSPORTS.



LE TRANSPORT
EN COMMUN EST

GRATUIT

POUR SE PROMENER
DANS LA VILLE.

LA MOBILITÉ DURABLE, C'EST QUOI ?

La mobilité durable, c'est choisir de se déplacer autrement qu'en utilisant l'auto solo, tout en réduisant les effets de ses déplacements sur l'environnement. En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la mobilité durable encourage les saines habitudes de vie en mettant de l'avant les déplacements à la marche, à vélo, en planche à roulettes, etc.

PARTICIPE AU

2024 DÉFI NATURE URBAINE

Dans le cadre du Jour de la Terre, la Ville de Sainte-Julie participe au Défi nature urbaine, initié par la Fédération canadienne de la faune. Le Service de l'urbanisme, vous accueillera lors d'une activité portant sur la biodiversité au parc des Étangs-Antoine-Charlebois, le samedi 27 avril de 9 h à 14 h. Le parc est situé sur la rue Auger, à l'extrémité nord de Sainte-Julie. Grâce à l'application iNaturalist, vous pourrez photographier et compiler l'ensemble des espèces de la faune et de la flore que vous aurez croisé lors de votre balade. Saurez-vous en dénicher plus que nos employés ? Un bel endroit à découvrir en famille ! L'activité est gratuite et aucune inscription n'est requise.

Nous vous rappelons que les chiens ne sont pas permis dans ce parc naturel.